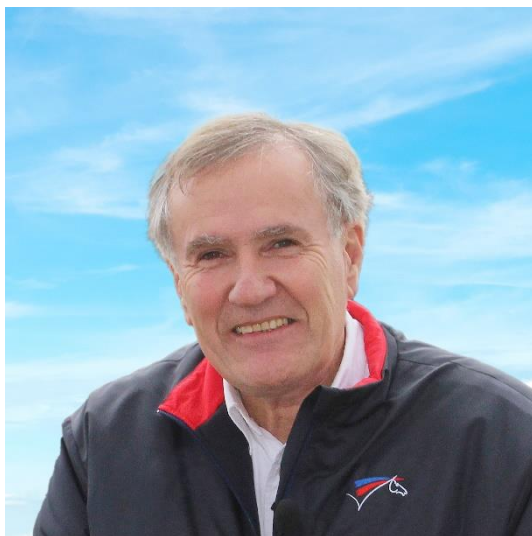


MIEUX VIVRE L'ÉQUITATION

Compétence & détermination

Elections FFE 2021



Troisième débat des candidats à la présidence de la FFE

Sport et retour à la nature : deux piliers à développer pour « Mieux vivre l'équitation »

Le troisième et dernier débat des candidats à la présidence a eu lieu hier soir, autour des deux thématiques suivantes : **la Compétition** et **le Tourisme équestre**. Serge Lecomte a réaffirmé que ces deux secteurs étaient au cœur du programme « Mieux vivre l'équitation ».

Montée en puissance de la compétition professionnelle et amateur

Serge Lecomte rappelle qu'avec **plus de 160 000 cavaliers licenciés en compétition** et **plus de 7 500 clubs** qui ont des cavaliers qui font de la compétition, le **secteur est un formidable vecteur de progrès, de recherche, de performance et d'innovation**. L'équipe « Mieux vivre l'équitation » confirme vouloir poursuivre son développement pour atteindre très rapidement **200 000 cavaliers de compétition** dans les années à venir. Il compte s'appuyer sur son équipe composée de femmes et d'hommes d'expérience et de terrain.

S'agissant plus particulièrement de la compétition poneys et clubs, il est primordial de **faire évoluer le Generali Open de France** qui accueille aujourd'hui 2 500 clubs pour atteindre les **3 000 clubs à moyen terme**. Mais aussi de créer un équivalent pour les cavaliers amateurs avec notamment le lancement d'un Critérium de France pour proposer des épreuves sélectives permettant de confronter les meilleurs.

Fédérer le tourisme équestre

Le tourisme équestre se compose de deux populations distinctes : **les professionnels et les amateurs**. Tout d'abord, les professionnels du secteur qu'il faut aider et accompagner pour créer leur catalogue et également pour leur proposer des formations et des animations nécessaires à leur développement. Les CDTE (Comités Départementaux de Tourisme Equestre) et les CRTE (Comités Régionaux de Tourisme Equestre) ont leur rôle à jouer dans ce but. Serge Lecomte souhaite organiser les Assises des territoires pour réorganiser les missions de chacun en région.

Chez les amateurs de tourisme équestre, notamment les propriétaires de chevaux, il faut s'attacher à **fédérer les cavaliers licenciés**, qui jouent un rôle important dans la préservation des chemins de randonnée et donc pour la pratique de l'équitation de pleine nature. Car c'est un fait, de plus en plus de monde souhaite aujourd'hui revenir à la nature, notamment à travers des activités liées au cheval. C'est **une opportunité unique à saisir qui permettra à l'équitation de plein air de s'ouvrir sur toute la société**.

L'équipe « Mieux vivre l'équitation » se compose en partie d'acteurs du tourisme équestre, qui connaissent et maîtrisent parfaitement ce secteur à l'instar de Valérie Dalodier-Houset, candidate à la présidence du Comité National du Tourisme Equestre, qui vient de finaliser un projet de développement pour le tourisme équestre en 50 propositions issues des Rencontres nationales du tourisme équestre.

Pour le consulter :

<https://www.sergelecomte.fr/wp-content/uploads/2021/02/NOTRE-PROJET-POUR-LE-TOURISME-EQUESTRE-4.pdf>

Serge Lecomte conclut en rappelant que la réussite de la FFE doit reposer sur une équipe soudée et mobilisée qui travaille en toute confiance. Entouré par cette équipe, Serge Lecomte propose aux clubs de mieux vivre de leur passion, de leurs activités cheval et des sports équestres. Pour lui, la fédération doit être solide, forte et indépendante pour sa pérennité.

Programme, présentation de l'équipe, convictions : <https://www.sergelecomte.fr/>

A propos de Serge Lecomte

Parmi les grandes réalisations menées par Serge Lecomte et ses équipes, on retiendra : les grands championnats pluridisciplinaires ; la réunion des forces vives de l'équitation française (équitation à poneys, sports équestres, tourisme équestre) au sein d'une fédération unie : la FFE ; le Parc équestre fédéral (actuel siège de la fédération) ; la réforme de la formation des cavaliers et des cadres de l'équitation ; le statut agricole des clubs ; la baisse de la TVA ; la création du Grand National, un circuit de formation pour les professionnels dans les 3 disciplines olympiques ; une fédération financièrement autonome... et récemment le protocole d'accord pour la pratique de l'équitation pendant le confinement.